

# Projet de réduction du risque inondation, de restauration et de valorisation de l'Huveaune à l'amont du Pont Heckel à Marseille

## CONTEXTE

Le territoire du SMBVH

Créé en 1963 pour réaliser des travaux d'entretien et d'aménagement de cours d'eau, le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Huveaune (SMBVH) est aujourd'hui un établissement labellisé EPAGE, porteur d'un Contrat de Rivière, d'un PAPI (Plan d'Actions de Prévention des Inondations) et qui exerce la compétence GEMAPI pour le compte de la Métropole Aix-Marseille Provence par voie de transfert et de délégation. Outre les travaux d'entretien des cours d'eau, le Syndicat réalise des études, suivis et travaux à l'échelle du bassin versant, répondant à cette compétence. Parmi les missions qu'il exerce, le Syndicat répond à deux enjeux qui sont la préservation de la qualité des milieux aquatiques et la gestion quantitative du ruissellement et des inondations.



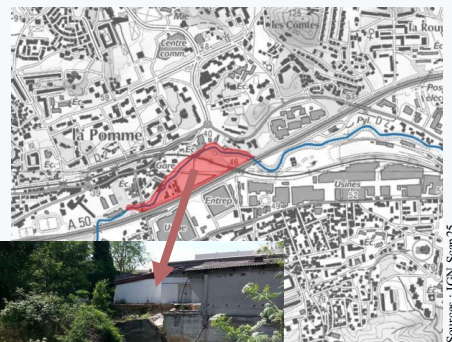
Depuis 2003, certains bâtiments appartenant au dépôt-vente « la trouvaile », situé en bordure d'Huveaune à proximité immédiate de l'aval du seuil du pont Heckel (29 avenue du Dr Heckel – 13011 Marseille – secteur La Pomme), subissent une dégradation généralisée et accélérée. Suite à une saisie officielle du Syndicat de l'Huveaune par le propriétaire en 2012, différentes études ont été menées afin de mieux comprendre l'origine de la problématique et le contexte général du site, dans l'objectif de définir les aménagements à réaliser afin de pallier aux désordres observés. Afin de répondre à ce besoin et considérant que l'ensemble de la zone à proximité du seuil connaît de nombreuses problématiques (écologiques, hydrauliques, sociales, etc.), il a été choisi de définir un projet d'aménagement, sur une zone plus étendue. Les scénarii de gestion qui ont été élaborés dans le cadre de cette étude concernent ainsi la renaturation de près d'un kilomètre linéaire d'Huveaune et l'aménagement du site situé à proximité de ses berges. Dans ce projet, nous nous situons dans un contexte très urbain qui présente un environnement foncier et d'occupation du territoire diversifié. En rive droite sont présents des particuliers et entreprises, dont l'identité est plus ou moins connue. En rive gauche, le foncier est majoritairement public : l'espace est occupé par des jardins ouvriers, un secteur abritant une zone de compensation écologique ne remplissant pas totalement son rôle, créée dans le cadre d'une mesure compensatoire à l'élargissement des voies de chemin de fer par SNCF réseau. Sur le site on note la présence d'un seuil à l'origine des dégradations sur une partie des bâtiments, visant à l'alimentation en eau d'un bras de déviation, sans usage à l'heure actuelle. Des éléments auxquels s'ajoutent des bâtiments et ouvrages dégradés.

## OBJECTIFS

Les aménagements à mener sur la zone contribuent ainsi à 3 objectifs principaux :

- La réduction du risque inondation par l'amélioration du fonctionnement et de la capacité hydraulique de l'Huveaune et la sécurisation de bâtiments et berges fragilisés,
- La restauration écologique des berges et du lit de l'Huveaune et des espaces connexes, par la renaturation de la ripisylve et de la zone humide sur le secteur, ainsi que le rétablissement de la continuité écologique,
- L'amélioration du cadre de vie par la valorisation de la qualité paysagère du site et la réalisation d'une voie de mobilité douce le long de l'Huveaune et des aménagements associés.

### Localisation du seuil du Pont Heckel



Eau, milieux aquatiques et aménagement du territoire en Provence-Alpes-Côte d'Azur

## MESURES A METTRE EN ŒUVRE

À l'issu des nombreuses réunions de concertation menées avec l'ensemble des acteurs intervenant sur le secteur concerné, deux propositions d'aménagement ont été envisagées.

Le scénario le plus ambitieux prévoit la restauration des deux berges et un décalage de l'Huveaune en rive gauche sur l'ensemble du linéaire. Cette proposition prévoit sur le secteur aval, une emprise foncière importante au niveau des jardins mais laisserait une emprise foncière réduite en rive droite sur le foncier privé. Ce qui permettrait des gains écologiques, hydrauliques et paysagers importants. Sur le secteur amont, le principe est le même avec un terrassement de la zone de compensation actuelle pour l'utiliser comme zone d'expansion de crue et zone d'utilité sociale à l'appui du « cheminement doux » et de la restauration des berges.

Le scénario à minima suggère la restauration de la rive gauche uniquement et une zone d'expansion de crue moindre.

### Schéma de présentation des solutions à mettre en œuvre

1. Cheminement doux (Voie Verte Huveaune)
2. Suppression du seuil de confortement
3. Consolidation des bâtiments
4. Aménagement de la zone en friche
5. Compensation des jardins perdus
6. Optimisation de la zone humide et amélioration du fonctionnement hydraulique
7. Suppression du béal sur la partie amont
8. Confortement du béal sur la partie aval
9. Confortement de l'habitation



© SMBVH  
Sources : Orthophotoplan 2014, IGN

## ZOOM SUR...

### Zoom sur ... « l'intégration du projet dans le cadre du PAPI complet »

Sur le volet hydraulique, l'ambition consiste en une absence de débordement jusqu'à une crue décennale, grâce à un travail des berges et de leur modelé. L'analyse Coût Bénéfice (ACB) du projet réalisée dans le cadre du PAPI s'avère positive. Ainsi, l'aménagement pourrait bénéficier de 50 % de financement par le fond Barrier.

## CLES DE REUSSITES

La conception de ce projet demande de trouver un consensus entre les attentes de l'ensemble du public (usagers, riverains, élus, etc.) tout en assurant un bon équilibre entre la GEMA et la PI. C'est un projet d'une grande richesse et ambitieux qui demande de bien étudier sa faisabilité en menant d'importants temps de concertation et en prenant en compte l'articulation complexe entre chaque porteur et thématique.

## RESULTATS ET PERSPECTIVES

Les évolutions institutionnelles et changements de gouvernance récents, ainsi que la crise sanitaire ont ralenti le passage à la phase de réalisation du projet. Le Syndicat a pour objectif un dépôt de dossier réglementaire à l'été 2021 et des travaux qui débiteront fin 2022.

### En savoir plus

- <https://www.syndicat-huveaune.fr/>
  - [Visionnez la rediffusion de la présentation du retour d'expérience lors du webinaire du 1er décembre 2020](#)
  - Animatrices du RRGMA:  
04 42 90 90 53 / [c.roehly@arbe-regionsud.org](mailto:c.roehly@arbe-regionsud.org)  
04 42 90 90 74 / [e.aubert@arbe-regionsud.org](mailto:e.aubert@arbe-regionsud.org)
- Retrouvez d'autres retours d'expérience : [arbe-regionsud.org](http://arbe-regionsud.org)

### Structure

Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Huveaune

### Coût estimatif

GEMAPI entre 2,7 et 3,8 M euros et aménagement public, environ 1 M euros

### Partenaires financiers et techniques

Agence de l'eau RMC, Conseil Départemental 13, Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Office Français de la Biodiversité, Services de l'Etat (DDTM et DREAL), Fédération Départementale des Bouches-du-Rhône pour la Pêche et la Protection des Milieux, Métropole AMP, Ville de Marseille

### Contact

[contact@syndicat-huveaune.fr](mailto:contact@syndicat-huveaune.fr) / 04 42 62 85 13

Membres associés de l'ARBE :



Membres pléniers de l'ARBE :

